



## Sainte-Anne-des-Lacs

### AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement 1001-X1-2023 modifiant le règlement 1001 afin de remplacer la définition de « garage privé attenant » et amender les éléments considérés dans la hauteur d'un bâtiment accessoire.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le *4 juillet 2023*, le conseil a adopté le premier projet de règlement numéro *1001-X1-2023* modifiant le règlement de zonage 1001 afin de remplacer la définition de « garage privé attenant » et amender les éléments considérés dans la hauteur d'un bâtiment accessoire.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le *jeudi 3 août 2023 à 19h00* au *1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs, JOR 1B0*. L'objet de cette assemblée est de déterminer la procédure afin d'autoriser une demande dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet à l'adresse <https://www.sadl.qc.ca/reglements/>
4. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les dispositions visées sont :

- Abroger et remplacer la définition de garage privé attenant.
- Abroger le second alinéa du paragraphe « d » de l'article 104 mentionnant qu'une construction accessoire ne doit comporter qu'un seul étage, à l'exception des garages et écuries qui peuvent comporter 2 étages.

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 19 juillet 2023.

Anne-Claire Robert  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant l'assemblée publique de consultation, à chacun des deux endroits désignés par le Conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19 juillet 2023.

Anne-Claire Robert  
Directrice générale et  
greffière-trésorière